

0341367B  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
COLLEGE PAUL BERT  
7 IMPASSE TOUNEL  
34310 CAPESTANG  
Tel : 0467498222

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 3  
Numéro d'enregistrement : 34  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/11/2017

Réuni le : 30/11/2017

Sous la présidence de : Sebastien Sibille

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2018**

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 2

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0